



Le 09 août 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°7

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Actuellement 4 DOE du bassin du Lot ne sont pas atteints. Les pluies des 5, 6, 7 août ont permis d'adoucir la situation sur un certain nombre de situation. Même si, très rapidement, les 7 DOE franchis lors du dernier bulletin vont l'être à nouveau. Sur la partie aval, la situation n'a en revanche quasiment pas changée. La Lède, à Casseneuil est désormais au bord de l'assec.

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :							
Station	P.	03 Aoû	04 Aoû	05 Aoû	06 Aoû	07 Aoû	08 Aoû
LOT AMONT :							
Castelnau-de-Mandailles	EDF	→	→	↑	↑	↓	↓
TRUYERE :							
Serverette		0.21	0.22	0.3	0.7	0.4	0.3
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :							
Conques		0.31	0.2	0.3	0.9	0.5	0.5
Viviez [2]		0.15	0.13	0.8	0.3	0.2	0.16
LOT AVAL CAHORS :							
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.09	0.08	0.09	0.1	0.09	0.08
Boussac		0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04
Casseneuil		0.04	0.03	0.04	0.03	0.03	0.01

<http://etiage.valleedulot.com>

Sur les grandes retenues hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, l'ensemble des retenues ont vues leurs cotes s'abaisser progressivement, excepté sur Castelnau. Toutefois aucune des cotes touristiques n'est susceptible d'être franchie prochainement.

Le débit naturel reconstitué**, pour l'aval d'Entraygues est nettement remonté à partir de dimanche dernier, et surtout lundi (38m3/s), mais l'intensité des pluies fait qu'il est rapidement retombé et devrait continuer son tarissement dans la semaine à venir.



En revanche le débit issu de la production hydroélectrique continue d'être légèrement au-dessus du débit naturel reconstitué et de la consigne de soutien d'étiage minimale (voir tableau ci-dessous)

Les prélèvements en eau commencent légèrement à décroître sur le bassin. Toutefois la période est encore critique pour un certain nombre de cultures et devrait continuer à l'être jusqu'au 15 août. Il faut d'ailleurs s'attendre à des prélèvements importants dans les prochains jours, compte tenu des fortes températures attendues, notamment ce vendredi (valeur d'évapotranspiration très élevée sur l'aval). Une situation qui sera bien couverte par la consigne de soutien d'étiage déjà en place. Globalement sur le bassin du Lot, il n'est pas attendu de pluies significatives pour la semaine prochaine, mais le temps est annoncé comme plus variable avec possibilités d'orages mercredi.

Ces différents éléments expliquent pourquoi la consigne est légèrement abaissée à compter de lundi prochain.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 16 août.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :
etiage@valleedulot.com

Précisions :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



09/08/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **07**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **14** m³/s

(**QUATORZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 13 AOÛT 2012, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 20 AOÛT** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 09/08/12 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	2-août	3-août	4-août	5-août	6-août	7-août	8-août	9/8	10/8	11/8	12/8	13/8	14/8	15/8	16/8	17/8	18/8	19/8	20/8
Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0
Entraygues-aval (12)	58.2	43.7	22.8	22.7	28.4	24.8	25.5												
Cahors-Lacombe (46)	69.6	58.3	45.3	31.3	43.1	39.6	34,0												
Aiguillon (47)	69	71.6	56.1	35.1	31,0	41.3	30.2												

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	9-août	412,72	+2,22	+0,25	-0,99
Grandval	9-août	735,48	+9,48	-0,60	-2,63
Sarrans	9-août	628,59	-1,41	-0,14	-0,12
Maury	9-août	584,61	+1,11	-0,10	-1,13

Source : EDF

